

## LE BOURGNEUF LA FORET (53410)

### COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 09 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le **LUNDI 9 OCTOBRE**, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François BERROU, Maire.

PRESENTS : François BERROU – Michel BOUILLON - Julie CHARPENTIER - Yohann FOUASSIER – Pierrette LEHAY – Patrick BEAUPÈRE – Michèle DUCHEMIN - Marie-Claude HOUDELIER - Lilian BÈGUE - Jean-François RAIMBAULT – Stéphane SABLÉ - Florence LAMBARÉ - Caroline BEAUDUCÉL – Jérôme BÉNÉZET - Yannick BRUNEAU - Noémie GAIGNER – Nicolas GAUBERT

Secrétaire : Patrick BEAUPERE

#### 1- CONSTRUCTION D'UNE ECOLE ELEMENTAIRE – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal a validé la sollicitation de deux subventions :

- 50 000 € auprès de la Région, dans le cadre du volet « Jeunesse » du « Fonds Pays de la Loire Investissement Communal » ;
- 300 000 € auprès de l'Europe au titre du Fond FEDER, dans le cadre du contrat Région-Europe.

#### 2- AMENAGEMENT DE LA RUE PRINCIPALE - MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE - ABE

La commune a lancé un projet d'aménagement de la Rue Principale (axe : du parking de la mairie à la jonction avec la rue des Poiriers). Dans ce cadre la commune souhaite déléguer la maîtrise d'oeuvre des travaux à l'entreprise ABE. Cette dernière a soumis un devis d'un total de 12 915 € HT, soit un taux de 8,85% sur l'estimatif des travaux (estimatif s'élevant à 146 000€ HT). Cette prestation comprend la rédaction des documents nécessaires à l'appel d'offres, l'analyse des offres et proposition de l'entreprise la mieux-disante, suivi des travaux, réception de fin de travaux. Le Conseil Municipal a décidé de confier la maîtrise d'œuvre de ce projet à ABE.

#### 3- AMENAGEMENT DE LA RUE DU HAUT-BEAUVAIS – MISSION D'ETUDES - ABE

La commune a lancé un projet d'aménagement de la rue du Haut Beauvais, pour lequel l'entreprise ABE propose un devis d'étude d'un montant de 6 382,50€ HT. Ce devis comprend les études préliminaires, les esquisses, des temps de réunions, des ateliers participatifs, un rendu « projet » comprenant des estimations, des plans .... Le Conseil a validé le devis présenté et donne tout pouvoir au Maire dans le traitement de celui-ci.

#### 4- COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

- ☞ Un point sur la rentrée scolaire a été réalisé. Ainsi, les effectifs (privés et publics) se montent à 154 enfants. L'organisation des services périscolaires reste sensiblement identique, avec des ajustements nécessaires le mercredi midi. Le guide de bonne conduite et règles de vie est appliqué depuis la rentrée et est un dispositif à évaluer dans le temps, afin d'en mesurer l'efficacité. Depuis la rentrée, la tarification différenciée de la restauration scolaire (selon QF) est proposée. Au 20/10 : 48 familles en bénéficient (soit 42% des familles)
- ☞ Une révision du Projet Educatif de Territoire est nécessaire, puisque signé en juillet 2021 pour une période de 3 ans. Il sera soumis à délibération en Juillet 2024 au plus tard. Le 1er COPIL aura lieu le 6 Novembre prochain.
- ☞ Un bilan de la première année d'ouverture de l'accueil de loisirs de Saint Ouen des Toits en juillet 2023, avec accueil des enfants du Bourgneuf-la-Forêt dans le cadre d'une convention a été réalisé. Sur 14 jours d'accueil, Saint-Ouën-des-Toits a accueilli en moyenne 74 enfants par jour, dont 24 Bourgneuviens (soit 226 jours enfant).  
Comme convenu dans la convention, la commune versera 19€ par jour enfant, (19€ x 226 = 4 294 €). Un ajustement sera nécessaire, en fonction du reste à charge réel pour Saint-Ouën-des-Toits. Saint-Ouën-des-Toits ouvrira son accueil de loisirs en juillet 2024, avec une capacité d'accueil maximale de 90 enfants par jour. Il n'y aura pas d'ouverture la dernière semaine d'août. Un accueil des enfants Saint-Ouënnais fin août par la commune et à l'étude.

- ☞ Un spectacle de fin d'année est à l'étude. Il réunira les enfants des 2 écoles au Trianon, avant les vacances de Noël. Un possible découpage en fonction de l'âge des enfants est possible. La commission recherche actuellement un prestataire, avec pour état d'esprit la découverte d'artistes locaux et de disciplines variées.
- ☞ L'école privée Saint-Joseph réalise une classe découverte « Spécial Sport-JO » du 17 au 20 Octobre au château de la Turmelière (dans le Maine et Loire). Le coût du séjour est de 278,08 € par élève. Afin d'aider au financement de ce voyage, le Conseil Municipal valide la participation à hauteur de 92,70 € par élève finançable.
- ☞ Dans le cadre du projet « Cours d'école actives et sportives », la commune réfléchit à l'installation de tracés ludiques pour la cour des maternelles, de l'école « Les Mille Mots ». Un soutien financier est possible à hauteur de 50% des dépenses dans la limite de 5000 € d'aide. Le Conseil Municipal autorise le Maire à réaliser la demande de subvention et d'engager les dépenses liées à ce projet, si celui-ci se concrétise.

## 6- BUDGET COMMUNE – ADMISSION EN NON-VALEUR

Sur demande de la Trésorerie, le Conseil Municipal a admis en non-valeur 2 sommes non recouvrées pour une valeur totale de 783,86 €.

## 7- COMMISSION ANIMATION

Différents sujets ont été abordés, suite à la commission animation :

- ☞ Projet cirque : stage de cirque du 30/10 au 03/11 pour les jeunes et enfants, en partenariat avec « Ca Coule de Source » et la compagnie Malo Breizh Circus. Spectacle ouvert au public le 03/11 à 19h.
- ☞ Animation Ski : en février 2024, un séjour au ski aura lieu, en partenariat avec « Ca Coule de Source », Loiron et St-Ouen-des-Toits.
- ☞ Terre de jeux 2024 : L'école « Les Mille Mots » est labellisée « Génération terre de Jeux 2024 », et la commune a postulé pour le label « Terre de Jeux 2024 » qu'elle a obtenue.
  - Rappel de date importantes : Traversée du département par la flamme olympique (le 29/05/2024) ; du 02 au 06/04/2024 : Semaine olympique et paralympique ; 23/06/2024 : Journée OLYMPIQUE ; du 24/07/2024 au 11/08/2024 : Jeux olympiques ; du 28/08/2024 au 08/09/2024 : Jeux paralympiques ;
  - Un groupe de travail composé de 5 personnes (élus, agents, représentants des associations) a été créé ;
  - Une matinée de découverte est organisée le 24/10 entre le service jeunesse et le TTIC ;
  - Une journée à l'ESPACE MAYENNE pour découvrir l'escalade est prévue.

## 8- PRESENTATION DE LA PROPOSITION DE MODIFICATION DU PERIMETRE DES ABORDS DU CHATEAU DE FRESNAY

Une proposition de modification du périmètre du château de Fresnay a été élaborée. Elle sera soumise à enquête publique lors de la prochaine révision du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

## 9- DISPOSITIF « VILLAGES D'AVENIR »

L'Etat met en place un dispositif « Villages d'avenir ». Ce dispositif est ouvert aux communes de moins de 3 500 habitants, ayant un rôle de centralité, ce qui est le cas du Bourgneuf-la-Forêt.

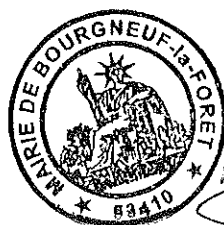
Il permet d'apporter un appui de l'Etat en termes d'ingénierie pour les projets de la commune.

Compte tenu de ces éléments, il est décidé que la commune se porte candidate.

## DECISIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Prochaines séances du CM : Jeudi 16 Novembre / Lundi 11 Décembre

Affiché le 30/10/2023



Le Maire,  
François BERROU